Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213502370-20260414-D2026_030-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE RENAC – Ille-et-Vilaine

Séance du Conseil Municipal du 14 avril 2026

Date de convocation et affichage : le 2 avril 2026

Membres du Conseil municipal			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
15	13	2	15
Votes			
Pour	*Contre*	*Abstention*	
15	*0*	*0*	

L'an deux mille vingt-six, le 14 avril à 19 h, les membres du Conseil municipal de la commune de RENAC, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. Arnaud Brindejonc, Maire de Renac. La séance a été publique.

Présents : M. Arnaud **Brindejonc**- Mme Soizic **Strouble**- M. André **Chevalier**- Mme Sylvie **Morisseau** - - Mme Gwénaëlle **Etrillard** - M. Nicolas **Renac** - Mme Ludivine **Perigué** - M. Guillaume **Chevalier** – Mme Monique **Ollivier** – M. Damien **Aubry** – Mme Stéphanie **Thomas** – Mme Sylvaine **Bonno** - M. Jean-Noël **Belaud** -

Absents excusés : Alexandre **Moison** - Damien **Guillas**
Pouvoirs : Alexandre Moison à Nicolas Renac – Damien Guillas à Sylvaine Bonno
Secrétaire de séance : Soizic Strouble

2026-030 : Désignation d'un représentant communal pour ECO (Energies du Canut à l'Oust)

Vu la délibération D2024-090 concernant la création, l'adoption des statuts et la désignation du représentant communal à la Société ECO (Energies du Canut à L'Oust) ;
Vu les élections municipales du 15 mars 2026 ;

Il convient de désigner le représentant de la commune au sein des instances de la Société ECO.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil municipal,

DESIGNE Monsieur Arnaud Brindejonc comme représentant titulaire et M. et Damien Guillas comme représentant suppléant à la Societé ECO

AUTORISE Monsieur Arnaud Brindejonc a signer tous les actes et documents nécessaires au fonctionnement de la SAS ECO.

Fait et délibéré en séance le 14 avril 2026

Le Maire
Arnaud Brindejonc

MAIRIE DE RENAC 35660

Le secrétaire de séance
Soizic Strouble